

**STAGE EN ENTREPRISE DES ELEVES DE 3^{ème}
LETTRE AUX PARENTS**

Le Collège La Carraire organise pour tous les élèves de 3^{ème}, un stage en entreprise.

CHOIX DE L'ENTREPRISE :

Par l'entreprise il faut entendre tout établissement qui pratique une activité économique (production ou vente) administrative, éducative ou sociale. Il s'agit d'un stage individuel ou par groupe de 2 élèves maximum. Les élèves et leurs familles sont invités à rechercher eux même un lieu de stage. Une convention sera signée entre l'Etablissement et l'Entreprise pour définir les modalités du stage.

OBJECTIFS DU STAGE :

- Il s'agit d'un stage de découverte du monde du travail et non d'un stage de formation afin :
- de collecter des informations sur l'entreprise, les métiers, le fonctionnement socio-économique.
- de prolonger et appliquer les acquis scolaires, de technologie en particulier, en situation réelle.
- de trouver ou consolider un projet d'orientation grâce à une expérience concrète et motivante.

DATES DU STAGE : DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017 AU VENDREDI 22 DECEMBRE 2017

CONTENU DU STAGE :

La durée du stage, l'âge et le manque de formation des stagiaires limitent l'activité des stagiaires. Il s'agit essentiellement d'observer et de participer à de petits travaux proposés par le tuteur.

HORAIRE DU STAGE :

La durée de travail des élèves mineurs doit être de **30 heures par semaine et de 7 heures par jour maximum au delà de quatre heures et demie de travail quotidien, les élèves mineurs doivent bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes, si possible consécutives.**

Les horaires journaliers des élèves mineurs ne peuvent prévoir la présence des élèves sur leur lieu de stage avant six heures du matin et après vingt-deux heures le soir. Le repos hebdomadaire des élèves mineurs doit avoir une durée minimale de deux jours, si possible consécutifs (la période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche).

Pour chaque période de vingt-quatre heures, une période minimale de repos quotidien doit être fixée à quatorze heures consécutives pour les élèves de moins de seize ans.

Une attestation quotidienne de présence est à faire signer par le tuteur de stage. Les professeurs du Collège rendront visite aux stagiaires.

En cas d'absence, l'élève ou sa famille **devra prévenir IMMEDIATEMENT par téléphone le responsable de l'entreprise et le Collège.**

ASSURANCE :

- Couverture individuelle par l'assurance scolaire.
- Une assurance collective est souscrite par l'établissement auprès de la MAIF pour couvrir les risques encourus par les élèves ainsi que ceux qu'ils peuvent causer aux personnes et biens de l'entreprise.

SUIVI PEDAGOGIQUE DU STAGE :

A l'issue du stage l'élève devra rédiger un rapport de stage qui sera noté par les professeurs de français et de technologie.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le **PROFESSEUR PRINCIPAL** ou le **SECRETARIAT** Tel : 04.90.58.01.39 - Fax : 04.90.58.12.82

M.Le PRINCIPAL

JJ ATTHAR

**STAGE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE
LETTRES AUX ELEVES**

I - CONSIGNES

Pendant une semaine, le stage en entreprise qui vous est proposé va vous permettre de sortir de l'établissement scolaire et de découvrir la vie active

Du LUNDI 18 DECEMBRE 2017 AU VENDREDI 22 DECEMBRE 2017

Profitez de cette expérience pour observer le monde qui vous entoure. La nature de l'organisation du travail mais aussi les relations humaines seront sûrement différentes de celles que vous connaissez au Collège.

Vous aurez l'occasion de rencontrer des personnes qui accepteront, sans doute, de répondre aux questions que vos réflexions sur le monde du travail vous amèneront à leur poser.

Préparez vos questions et n'hésitez pas à les poser.

Nous estimons aussi, que vous pourriez être les meilleurs « ambassadeurs » du Collège pour nouer de fructueuses relations avec les organismes qui ont accepté de vous accueillir, afin que le principe de ces jumelages puisse durablement s'établir.

Les entreprises qui jouent le jeu sont, en effet, rares et méritent d'être remerciées. Elles accepteraient mal, comme nous, que Curieuses de noter votre motivation, elles apprécieraient également votre préparation et l'exploitation que vous saurez en faire.

Un stage, si court soit-il, ne s'improvise pas. Il nécessite une analyse méthodique.

Pour vous aider dans cette tâche, vous permettre d'élaborer un rapport de stage étayé, cohérent, nous avons jugé utile de constituer un dossier qui guidera votre démarche. Nous vous demandons de le suivre méthodiquement. Ce dossier n'est pas un modèle passe partout, vous devez l'adapter aux réalités de l'entreprise, et faire preuve d'initiative et de délicatesse sur certains points.

Si pendant votre stage, vous connaissez des difficultés, vous en informerez immédiatement l'administration du collège, qui les appréciera et vous aidera à les régler. **D'autre part, en cas d'absence, qui doit rester exceptionnelle, vous êtes priés d'en avvertir immédiatement votre employeur et le collège.**

Nous vous assurons de notre pleine confiance et comptons sur vous pour donner le meilleur afin que cette action soit totalement réussie et réellement profitable.

A l'issue du stage en entreprise vous devez rédiger une lettre de remerciements à l'attention du maître de stage et la lui remettre.

II - INDICATION POUR LE RAPPORT DE STAGE

Témoignage écrit de votre séjour en entreprise, votre rapport de stage n'est ni un « roman fleuve », ni un amas de documents reliés au hasard. C'est un exposé clair, bien rédigé, agréablement présenté, qui va synthétiser ce que vous aurez vu, fait et appris pendant une semaine.

Il n'excédera pas 8 pages y compris les documents annexes. Il doit être compréhensible pour les lecteurs qui ne connaissent pas l'entreprise. Le vocabulaire restera simple et les termes techniques cités devront être expliqués en note de bas de page.

Ce rapport comportera 3 parties distinctes :

- Carte d'identité de l'entreprise
- Analyse d'une profession (de votre choix)
- Synthèse sur le stage

Vous pouvez personnaliser votre travail par des photos (si elles sont autorisées par l'entreprise) à placer en annexe.

M.Le PRINCIPAL

JJ ATTHAR